

Identification de l'organisme qui passe le marché : TRIGONE, Zi Lamothe Rue Jacqueline Auriol Cs 40509, 32021 Auch cedex 9

Objet du marché : Entretien de locaux du Syndicat

Durée du marché : Démarrage des prestations en avril 2018 - durée de prestations : 36 mois

Nombre et consistance des lots : LOT 1 - Entretien de locaux situés à AUCH, PREIGNAN et PAVIE
LOT 2 - Entretien de l'espace vitré du Bâtiment du siège social à AUCH

Procédure de passation : Le présent marché est passé en procédure adaptée en vertu de l'article 27 du décret des marchés publics.

Pour le lot 1 uniquement, en application de l'article 36-1 de l'ordonnance 215-899 et 13 du décret des marchés, la consultation est réservée aux entreprises adaptées mentionnées à l'article L5213-13 du Code du Travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L344-2 du Code de l'action sociale et des familles lorsqu'ils emploient une proportion minimale fixée par voie réglementaire de travailleurs handicapés qui en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

Modalités d'attribution : Marché à prix global et forfaitaire. variantes non autorisées

Les candidats du présent marché sont libres de soumissionner soit isolément soit sous forme de groupement d'entreprises.

Le mandataire du groupement devra être solidaire de l'ensemble des co-traitants en cas de groupement.

Délai de validité des offres : 120 jours.

Critères de sélection : L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

- Valeur technique : 40%

- Prix.....: 60%

Date limite : Vendredi 2 mars 2018 à 12 h 00

Renseignements divers : Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation est mis à disposition gratuitement par voie électronique via le site <https://www.marchesonline.com>.

Les offres seront transmises sous pli cacheté qui portera l'indication de l'appel d'offres auquel il se rapporte à l'adresse de TRIGONE par voie postale ou par dépôt au secrétariat de TRIGONE, contre récépissé, avant la date et l'heure limite de remise des offres.

La transmission des offres par voie électronique est possible via l'adresse : marches@trigone-gers.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : Mardi 6 février 2018